

Responsable territorial de l'Aide Sociale à l'enfance

FONCTION : Responsable territorial de l'ASE

CADRE D'EMPLOI : Cadre A de la Fonction publique

Direction Générale de la Solidarité (DG Sol)

Direction Territoriale de Prévention et d'Action Sociale (DTPAS) de Métropole Roubaix Tourcoing

Pôle Enfance Jeunesse Familles (PEJF)

Lieu de travail : Roubaix

Motif de la demande de recrutement :

- Création de poste
 Vacance de poste

DESCRIPTION DE LA (OU DES) MISSION(S) ET DE L'ENVIRONNEMENT

Contexte du travail : La Direction Territoriale de Prévention et d'Action Sociale (DTPAS) de Métropole Roubaix Tourcoing est l'une des 8 Directions Territoriales de la Direction Générale Adjointe chargée de la Solidarité. Elle met en oeuvre les politiques départementales d'action sociale, dans son territoire. Cette Direction compte 617 agents et comprend 4 pôles dont le Pôle Enfance Jeunesse Famille.

Par délégation du Président du Conseil Départemental et sous l'autorité hiérarchique du Responsable de Pôle Enfance Jeunesse Famille, le Responsable Territorial de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) exerce l'autorité administrative dans le domaine de la protection de l'enfance.

A l'interne, il travaille en relation avec les équipes du PEJF, de la Direction Territoriale de Prévention et d'Action Sociale (DTPAS) et les services (Enfance, Protection Maternelle et Infantile, Service Social Départemental et Prévention Santé) des Unités Territoriales de Prévention et d'Action Sociale (UTPAS).

A l'externe, il est l'interlocuteur privilégié des autorités judiciaires et des acteurs de la protection de l'enfance à propos des situations individuelles.

Au regard des circonstances exceptionnelles, il est fortement recommandé aux candidats d'adresser leur candidature par mail, à l'adresse suivante :

recrutementroubaix@enord.fr

Date limite de candidature : 5 juin 2020

« Le Département du Nord lutte contre toutes les formes de discrimination, vise à diversifier ses candidatures et reconnaît tous les talents. Tous nos postes sont ouverts aux personnes en situation de handicap. »

ACTIVITÉS	COMPÉTENCES GÉNÉRALISTES / TRANSVERSALES	CONDITIONS D'EXERCICE
<p>Sous l'autorité du RPEJF : Exercer l'autorité administrative :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur la base de l'évaluation réalisée par l'UTPAS, décider de saisir ou non l'autorité judiciaire et proposer une mesure pour l'enfant. • Décider de l'admission au service de l'ASE dans le cadre de la protection administrative. • Décider des accueils 72H. • Garantir les procédures concernant les pupilles de l'Etat. • Exercer l'autorité parentale pour les mineurs bénéficiant d'une Délégation d'Autorité Parentale et la représentation légale pour les mineurs sous tutelle administrative confiés au Président du Conseil Général. • Représenter le Département devant les juridictions. • Préparer, en lien avec le chargé de mission à la cour d'appel, les dossiers d'appels <p>Assurer le suivi et la cohérence du parcours des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Veiller au suivi, à la continuité et à la cohérence des interventions mises en œuvre pour l'enfant, sa famille et pour le jeune majeur et valider le Projet pour l'Enfant et le contrat Accueil Provisoire Jeune Majeur. • Valider l'orientation et la prise en charge du mineur ou du jeune majeur en famille d'accueil ou en structure collective conformément à l'évaluation de ses besoins. • Participer à des temps d'échanges et d'analyses réguliers sur les situations individuelles au sein de l'UTPAS. • Veiller à la cohérence du statut de l'enfant. • Recevoir le mineur et sa famille ainsi que le jeune majeur aux moments clés de leurs parcours. • Organiser la gestion et le suivi administratif des dossiers de l'ouverture à l'archivage. <p>Pilotage de l'activité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Veiller à la qualité du recueil des données dans les logiciels « métiers ». • Contribuer au pilotage et à l'analyse de l'activité. • Veiller avec les cadres des UTPAS au respect des échéances. • Participer à l'animation des politiques de protection de l'enfance. <p>Management des services</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer, en collaboration avec les autres responsables territoriaux de l'ASE, l'encadrement des gestionnaires Enfance et le pilotage de leurs activités. • Assurer l'intérim des autres responsables territoriaux de l'ASE. 	<p>Management stratégique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Savoir décider/objectiver les décisions <p>Management d'équipe</p> <ul style="list-style-type: none"> • Piloter, organiser et animer une équipe • Accompagner les professionnels de l'équipe dans leurs pratiques <p>Compétences organisationnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Savoir gérer son temps et organiser ses priorités • Savoir travailler en transversalité • Etre rigoureux <p>Aptitudes personnelles et savoir être</p> <ul style="list-style-type: none"> • Disposer de bonnes capacités d'analyse et de synthèse • Sens des responsabilités <p>Aptitudes relationnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire preuve d'esprit d'équipe, de capacité à coopérer • Gérer des situations tendues, difficiles, réguler des conflits 	<p>Obligations du poste :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Temps complet • Participation aux astreintes téléphoniques de l'ASE (semaine ou week-end) L'astreinte est une intervention substantielle dans l'exercice des missions du poste concerné • Participation aux astreintes téléphoniques à destination des Assistants Familiaux (week-end et jours fériés) • Expérience en protection de l'enfance requise <p>Éléments complémentaires de rémunération :</p> <p>NBI : 25</p> <p>Régime indemnitaire de fonction : 100€</p> <p>Conditions particulières de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les problématiques de l'ASE et développer une expertise en protection de l'enfance en lien avec les schémas départementaux • Permis de conduire • Déplacements fréquents
	<p>COMPÉTENCES TECHNIQUES</p> <p>Enfance Famille et Prévention:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître le cadre législatif et institutionnel de la protection enfance • Connaître le cadre législatif et institutionnel de la prévention jeunesse <p>Affaires juridiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etre en capacité d'analyser et de formuler une question juridique • Connaître l'organisation juridictionnelle et les procédures contentieuses <p>Social-Santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les techniques d'entretien d'aide à la personne et d'écoute active <p>Bureautique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Savoir utiliser le traitement de texte (Word) • Savoir utiliser une messagerie (Outlook) 	<p style="text-align: right;"><i>Fiche éditée le 06/03/2018</i></p>